Département de la NIEVRE

République Française

Arrondissement de : NEVERS

Commune: POISEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POISEUX

Séance du : 25 Novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de membres présents: 8

Nombre de votants: 8

<u>Date d'affichage : 09/12/2022</u>

Date de convocation du conseil: 21/11/2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq du mois de novembre, à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr FITY Jean-Louis, Maire.

Etaient présents :

M. FITY Jean-Louis

Mme BALDACINI Angélique

Mme COLIN Michèle

M. LAFARGUE Jérôme

M. RABIEGA Yann

M. LONGO Thierry

M. GUION Wilfrid

M. de VILLAINES Jean

Etaient absents:

M. GALLET Laurent

M. JOUSSOT David

Secrétaire de séance : Madame COLIN Michèle

DELIBERATION HORAIRES ECLAIRAGE PUBLIC: 20221125 DE 19

Monsieur le Maire expose les horaires actuels d'éclairage public

Dans les hameaux : 6h30-22h30 Dans le Bourg : 5h30-23h30

Nuit de samedi à dimanche bourg : 5h30-minuit

et propose une diminution des heures dans le cadre de la hausse des prix de l'énergie.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil :

Modifie les horaires suivants :

Dans les hameaux: 6h30-22h00

Dans le Bourg : 6h00-23h00

Nuit de samedi à dimanche Bourg : 6h00-23h00.

• Autorise Monsieur le Maire à transmettre ces changements dès que possible au SIEEEN.

Le conseil souhaite faire un point à l'automne 2023 afin d'apprécier l'impact financier de ces modifications et ajustera si nécessaire.

Le Maire. Jean-Louis FITY.